

LA QUADRATURE DU NET

BILAN D'ACTIVITÉS 2020

Assemblée générale — 17-18 avril 2021

I – CONTEXTE

Surveillance

En 2020, la crise sanitaire a été l'occasion pour les autorités de démultiplier les dispositifs de surveillance : drones, applications d'alerte pour les contaminations, dispositifs de géolocalisation, caméras thermiques... Cela a impliqué pour nous un important travail d'analyse et de lutte.

À l'automne, la proposition de loi « sécurité globale » a été présentée, cherchant à donner à la police et à certains agents municipaux de nouveaux pouvoirs de surveillance : légalisation des drones et des caméras « embarquées », intensification de la vidéosurveillance, transmission en temps-réel à des postes de commandement des images filmées par les caméras-piétons...

Depuis, les manifestations de protestation ne faiblissent pas, le projet devant être adopté en 2021. À cela s'ajoutent divers autres sujets : publication du livre blanc de la sécurité intérieure, décrets de fichage massif... En 2020, nous avons assisté à une forte offensive sécuritaire.

Censure

En 2020, l'actualité s'est faite autour de la loi « Avia » contre la haine en ligne. Cette loi aura vu se construire un large front d'opposition, avec des acteurs traditionnellement mobilisés contre les abus de la censure mais aussi des acteurs plus éloignés, dont l'engagement nouveau semble témoigner d'une large perte de confiance dans le gouvernement sur ces sujets

Le destin de la loi Avia révèle aussi une évolution notable : alors que l'Assemblée nationale a docilement adopté la loi telle qu'exigée par le gouvernement, le Conseil constitutionnel l'a presque entièrement censurée, s'inscrivant nettement dans sa nouvelle place de principal (ou unique) contre-pouvoir législatif du gouvernement.

Le renforcement de ce contre-pouvoir s'est immédiatement accompagné de stratégies de contournement de la part du gouvernement, qui a intensifié ses démarches pour faire adopter par l'Union européenne des dispositions identiques à celles qui, au sein de la loi Avia, venaient d'être censurées par le Conseil constitutionnel. L'année 2021, sur le règlement « anti-terroriste » et le Digital Service Act, permettra de mesurer toute la portée de ces nouvelles stratégies autoritaires.

Données personnelles

2020 n'aura vu aucune avancée notable concernant nos plaintes collectives de mai 2018 contre Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft, traitées par les autorités irlandaise et luxembourgeoise. Cette passivité, que ni le gouvernement ni le Parlement n'ont pris la peine de déplorer, pourrait commencer à révéler la faible utilité concrète du RGPD qui, en dehors de ses quelques apports symboliques, semble incapable de produire des effets sur le réel. Et ce en dépit d'inquiétudes et d'attentes de la population qui s'élargissent et s'intensifient.

Télécoms et neutralité du Net

L'industrie des télécommunications a choisi 2020 pour en faire l'année de la 5G et de la promotion d'une idéologie présentée comme accompagnant celle-ci : une société hyper-connectée, constamment mesurée dans un but de gain de productivité et de sécurité, enjointe à consommer/produire toujours plus de produits électroniques et de données numériques.

Cette question a été vivement saisie par une large part de la population, afin de s'opposer à tout ou partie de cette idéologie. Le débat engendré a témoigné d'une large démocratisation de l'approche critique des technologies et d'un clivage de plus en plus marqué autour des questions écologiques au sein des mouvements de défense des libertés numériques.

II - ÉVALUATION DES OBJECTIFS ET DES PROPOSITIONS

Surveillance

L'un de nos principaux dossiers en 2020 a été notre combat contre le déploiement des drones par la police et la gendarmerie. Ce déploiement, entamé dès 2016 au-dessus des manifestations, a été démultiplié pendant la crise sanitaire. En avril 2020, nous en avons répertorié l'usage et nous avons décidé d'attaquer l'illégalité de ce déploiement au contentieux, par une procédure d'urgence, aux côtés de la Ligue des droits de l'Homme.

Malgré notre victoire, la police a continué d'utiliser des drones, surtout pour surveiller les manifestations. Nous avons de nouveau remporté un contentieux fin décembre 2020, interdisant (temporairement ?) leur utilisation par la police en France.

* <https://www.laquadrature.net/2020/04/01/covid-19-lattaque-des-drones/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/05/04/nous-attaquons-les-drones-de-la-police-parisienne/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/05/18/les-goelands-abattent-leur-premier-drone/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/10/26/drones-en-manifestation-la-quadrature-contre-attaque/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/12/22/interdiction-des-drones-victoire-totale-contre-le-gouvernement/>

Nous avons également lutté contre la vidéosurveillance automatisée, de plus en plus utilisée pour la surveillance de l'espace public. En janvier 2020, nous avons attaqué le projet de « Safe City » de Marseille devant les tribunaux. Si nous avons perdu en mars pour des raisons de procédure, nous avons relancé ce contentieux en décembre.

Nous avons également suivi, analysé et communiqué autour du déploiement de cette surveillance automatisée, notamment à travers notre campagne Technopolice (<https://technopolice.fr/>) mais aussi pendant la crise sanitaire. Nous avons notamment publié pendant l'été une carte (<https://technopolice.fr/villes/>) reprenant l'ensemble des dispositifs que nous avons pu relever. Nous avons aussi, à de nombreuses reprises, fait pression sur la CNIL pour qu'elle en interdise les principaux dispositifs.

* <https://www.laquadrature.net/2020/01/20/safe-city-a-marseille-premier-recours-contre-la-videosurveillance-automatisee-de-lespace-public>

* <https://www.laquadrature.net/2020/03/12/videosurveillance-automatisee-le-tribunal-de-marseille-refuse-lurgence/>

Par ailleurs, nous continuons la lutte contre la plus médiatisée des technologies de surveillance, la reconnaissance faciale. Si nous suivons et continuons l'analyse politique de son déploiement, nous avons également décidé de porter le combat devant le Conseil d'État en attaquant l'utilisation faite

par la police française de la reconnaissance à travers le fichier du traitement des antécédents judiciaires (fichier TAJ).

Nous avons aussi, dans le cadre de l'Observatoire des Libertés Numériques, participé à un appel aux élus afin de faire interdire la reconnaissance faciale, appel signé par 124 organisations. Nous avons en outre attaqué en justice un projet de portiques de reconnaissance faciale à l'entrée de deux lycées de la région PACA, et la décision du tribunal qui nous a été favorable a permis de stopper l'expérimentation en question.

Si à l'inverse le Conseil d'État ne nous a pas suivi dans notre recours contre l'application ALICEM, qui couplait identité numérique et reconnaissance faciale, rendant de fait celle-ci obligatoire, ce dossier nous aura offert une couverture médiatique non négligeable et aura imposé la question de la reconnaissance faciale dans le débat public.

Toujours sur ce thème de la reconnaissance faciale, nous avons aussi relayé et soutenu les initiatives d'EDRi ou de l'artiste Paolo Cirio dans leurs campagnes visant à faire bannir la surveillance biométrique et la reconnaissance faciale au niveau européen.

- * <https://www.laquadrature.net/2020/01/28/un-refus-unanime-de-la-reconnaissance-faciale-securitaire-appel-aux-candidat%2%b7es-aux-municipales-a-sopposer-a-la-reconnaissance-faciale/>
- * <https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2020/02/Lettre-Ouverte-Interdisez-la-reconnaissance-faciale-s%C3%A9curitaire.pdf>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/02/25/gendnotes-faciliter-le-fichage-policier-et-la-reconnaissance-faciale/>
- * * <https://www.laquadrature.net/2020/02/27/premiere-victoire-en-france-devant-la-justice-contre-la-reconnaissance-faciale/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/04/30/crise-sanitaire-la-technopolice-envahit-luniversite/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/06/02/crise-du-covid-19-la-technopolice-profite-de-la-strategie-du-choc/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/06/03/la-technopolice-progresse-la-cnll-mouline/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/06/22/racisme-policier-les-geants-du-net-font-mine-darreter-la-reconnaissance-faciale/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/08/07/nous-attaquons-la-reconnaissance-faciale-dans-le-taj/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/11/06/identite-numerique-et-reconnaissance-faciale-defaite-au-conseil-detat-le-combat-continue/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/12/10/safe-city-de-marseille-on-retourne-a-lattaque/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/05/14/edri-demande-linterdiction-de-la-surveillance-biometrique/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/09/22/nous-soutenons-la-petition-pour-bannir-la-reconnaissance-faciale-en-europe/>

Tout ce travail nous a été d'une grande aide à la fin de l'année, concernant la proposition de loi sécurité globale : nous avons été une des principales organisations à dénoncer, auprès de la population et directement au Parlement, les dangers de ce texte sur le plan de la surveillance. En effet, notre suivi sur le terrain de ces évolutions technologiques sécuritaires nous a donné une position privilégiée pour en critiquer l'adoption législative.

Nous avons pu prendre place au sein de la coordination de syndicats de journalistes et d'associations opposées à cette loi, afin d'étendre leurs revendications aux enjeux de surveillance, au-delà des questions de liberté d'expression, avec un succès notable. La lettre ouverte que nous avons lancée mi-novembre a d'ailleurs recueilli par moins de 187 signatures d'organisations de tous horizons.

- * <https://www.laquadrature.net/2020/10/29/loi-securite-globale-surveillance-generalisee-des-manifestations/>

- * <https://www.laquadrature.net/2020/11/06/securite-globale-la-police-fait-la-loi/>
- * <https://www.laquadrature.net/securiteglobale/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/11/12/55-organisations-contre-la-securite-globale/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/11/19/la-technopolice-moteur-de-la-securite-globale/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/11/24/securite-globale-lassemblee-nationale-vote-pour-la-technopolice/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/12/21/contre-la-politique-de-maintien-de-lordre-en-ligne/>

Nous avons aussi lutté pied à pied contre le fichage de plus en plus massifs de nos concitoyen·nes : nous avons déposé un recours contre le détournement du fichier SCA (pour système de contrôle automatisé) à des fins de fichage des contrevenant·es au confinement sanitaire imposé au printemps 2020. La justice ayant déclaré illégal ce détournement, le gouvernement a donc décidé d'élargir les finalités de ce fichier, et c'est ce que nous avons attaqué. L'affaire est toujours en cours. En fin d'année, ce sont trois fichiers policiers qui ont été largement étendus, afin de rendre toujours plus massif le fichage des militant·es, de leur entourage, de leur opinions politiques ou encore de leurs données de santé. Malgré nos efforts dans le cadre d'un recours en urgence, le Conseil d'État n'a pas validé la suspension des décrets permettant cette extension. Cependant, nos recours sur le fond sont toujours en cours, et nous attendons une décision courant 2021.

- * <https://www.laquadrature.net/2020/11/09/fichage-policier-recours-contre-le-detournement-du-fichier-du-systeme-de-contrôle-automatisé/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/12/08/decrets-pasp-fichage-massif-des-militants-politiques/>
- * <https://www.laquadrature.net/2021/01/07/decrets-pasp-premiere-bataille-perdue-contre-le-fichage-massif-des-militants-politiques/>

Ce contexte d'offensive sécuritaire, à laquelle s'ajoute notamment le projet de loi « séparatisme », est depuis la fin d'année 2020 ce qui occupe la majeure partie de nos actions : nous travaillons à agencer dans un discours commun chacune de ces attaques contre nos libertés, afin notamment d'élargir nos alliances contre le tout-sécuritaire. C'est en tout cas l'un de nos objectifs majeurs pour 2021.

- * <https://www.laquadrature.net/2020/10/21/menace-de-dissolution-du-ccif-une-inacceptable-atteinte-aux-libertes-associatives-et-a-legalite-des-droits/>

Enfin, au niveau européen, 2020 aura connu l'aboutissement d'une lutte entamée il y a cinq ans contre la loi renseignement et la conservation généralisée des données de connexion. Dans un arrêt du 6 octobre 2020, la Cour de justice de l'Union européenne a tranché de nombreuses questions fondamentales sur la vie privée et la protection des données personnelles. En plus de faire date dans la jurisprudence européenne, cette décision vient confirmer la pertinence de stratégies contentieuses de long terme, dont l'aboutissement intervient au moment exact où ressurgissent les débats sécuritaires qui les ont initiées, nous offrant un coup d'avance et une légitimité renforcée.

- * <https://www.laquadrature.net/2020/07/17/il-est-temps-darreter-les-prolongations-securitaires/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/10/06/surveillance-une-defaite-victorieuse/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/10/15/le-senat-autorise-darmanin-a-nous-surveiller-en-violation-du-droit-europeen/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/10/30/lettre-aux-parlementaires-supprimez-les-boites-noires-ne-violez-pas-le-droit-europeen/>

Toujours sur les questions de surveillance, début 2020 le Conseil d'État a accepté de transmettre au Conseil constitutionnel notre question sur la constitutionnalité des pouvoirs de la HADOPI. En effet, l'accès aux données de connexion par la HADOPI et la conservation de ces mêmes données imposée aux opérateurs et hébergeurs par la loi française sont en totale contradiction avec le droit de l'Union européenne, comme l'a montré l'arrêt de la CJUE du 6 octobre 2020. De la même manière, et depuis 2015, le Conseil constitutionnel censure régulièrement des dispositions législatives sur le droit d'accès aux données de connexion par les agents des administrations. Nous pensions que la HADOPI pourrait être concernée. Si la censure prononcée par le Conseil constitutionnel le 20 mai 2020 restreint fortement le champ des données de connexion accessibles par la HADOPI, elle ne remet cependant pas en cause l'existence de cette autorité. Le résultat de ce recours est donc en demi-teinte, mais nous ne nous avouons pas vaincus.

* <https://www.laquadrature.net/2020/02/24/tremble-hadopi/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/05/20/hadopi-est-vaincue/>

Censure

En 2020, suite au combat entamé l'année précédente, nous avons continué à nous opposer à la loi dite « anti-haine » ou « contre la haine en ligne ». Celle-ci visait à imposer aux grandes plateformes un délai de 24h pour censurer les contenus qui leur seraient signalés par le public ou la police.

En janvier, le gouvernement français a proposé un nouvel amendement, adopté sans discussion ni débat par les députés, réduisant le délai de retrait de censure à 1h, et élargissant le champ d'application à l'ensemble des plateformes. La Quadrature a immédiatement dénoncé à la fois la méthode et les conséquences de cette proposition, et a notamment publié une lettre ouverte signée par une douzaine d'organisations influentes.

Malgré nos efforts, cette version encore plus dangereuse de la loi a été adoptée par l'Assemblée nationale en mai. Dans la foulée, les sénateurs Les Républicains ont saisi le Conseil constitutionnel, et nous en avons profité pour faire parvenir, aux côtés de Franciliens, nos observations au Conseil. En juin, le Conseil constitutionnel a déclaré la quasi-totalité de cette loi anti-haine contraire à la Constitution, en refusant notamment le principe d'une censure sans juge dans un délai imposé d'une heure ou de vingt-quatre heures, vidant ainsi le texte de tout substance.

Qu'à cela ne tienne, le gouvernement ne s'annonce pas vaincu, et a en septembre demandé à l'Union européenne d'adopter les mesures qu'il n'a pu faire accepter en France, dans le cadre du Digital Service Act en discussion. La suite l'an prochain...

* <https://www.laquadrature.net/2020/01/15/la-pire-version-de-la-loi-haine-adoptee-en-commission-des-lois-de-lassemblee-nationale/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/01/16/lettre-commune-contre-la-loi-haine/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/01/22/coup-detat-sur-la-loi-haine/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/05/11/vote-final-de-la-loi-haine/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/05/26/loi-avia-nos-observations-devant-le-conseil-constitutionnel/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/06/18/loi-haine-le-conseil-constitutionnel-refuse-la-censure-sans-juge/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/09/22/aviasback/>

La loi Avia nous aura aussi permis de déployer concrètement dans le débat législatif nos propositions positives concernant l'interopérabilité. Ces propositions visent à obliger les grandes plateformes (Google, Facebook) à permettre à leur utilisateurs de communiquer avec les utilisateurs

d'autres plateformes (tels que les réseaux décentralisés et auto-gérés construits autour du protocole ActivityPub). Le but de ces obligations serait d'aider les utilisateurs des grandes plateformes à en partir, afin notamment d'échapper à un modèle économique favorisant les rapports conflictuels entre utilisateurs.

Même si notre proposition n'a, sans surprise, pas été retenue dans le texte final, elle a obtenu un important soutien d'une très large diversité de parlementaires. Le sujet semble aujourd'hui inscrit à l'ordre du jour de nombreux débats nationaux et européens sur la question de la régulation des plateformes, montrant un certain succès de notre stratégie d'influence.

Notre seule crainte est que la rapidité et l'étendue de ce succès puisse éloigner ce débat des objectifs initialement fixés et que les institutions, incapables de s'opposer frontalement aux plateformes géantes, se réapproprient l'enjeu de l'interopérabilité mais de façon bien moins ambitieuse. Il ne suffit en effet pas de formuler des propositions positives pertinentes et convaincantes, il faut encore les porter de manière active et dans la durée, ce qui est un de nos objectifs pour 2021.

* <https://www.laquadrature.net/2020/09/08/lunion-europeenne-doit-imposer-linteropabilite-aux-geants-du-web/>

Divers autres articles sur des thèmes liés à la censure ont aussi été publiés sur notre site :

* <https://www.laquadrature.net/2020/07/03/acces-aux-contenus-pornographiques-le-parlement-doit-retirer-larticle-11/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/09/08/freeassange/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/09/15/usa-lettre-ouverte-contre-la-censure-de-media-anarchistes/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/10/08/la-censure-de-lart-pour-banaliser-la-surveillance/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/11/19/liberation-de-jeremy-hammond-hacktiviste-emprisonne-depuis-7-longues-annees/>

Données personnelles

La crise sanitaire nous a poussé à suivre de près les initiatives européennes et françaises en matière de suivi des personnes atteintes du Covid-19 et de leurs contacts : si les propositions visant à déployer de larges systèmes de surveillance placés aux mains des opérateurs de télécommunications ont été abandonnées, il nous a ensuite fallu dénoncer des solutions qui, bien que posant un risque de surveillance plus faible, auraient eu pour effet d'habituer la population à une surveillance constante. Ici encore, le débat aura largement été politique.

Bien que nous ayons contribué à faire apparaître un vif débat critique sur l'application StopCovid et, au delà, sur le solutionnisme technologique et l'acculturation sécuritaire, nous n'avons pas eu les ressources nécessaires pour maintenir cette lutte sur la durée. Mais nous pensons avoir au moins atteint notre objectif principal, qui était de faire apparaître dans le débat public nos inquiétudes politiques.

* <https://www.laquadrature.net/2020/03/19/contre-le-covid-19-la-geolocalisation-deja-autorisee/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/03/28/orange-recycle-son-service-de-geolocalisation-pour-la-pandemie/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/04/04/urgence-partout-etat-nul-part/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/04/06/devenir-des-robots-pour-echapper-au-virus/>

* <https://www.laquadrature.net/2020/04/08/la-crise-sanitaire-ne-justifie-pas-dimposer-les-technologies-de-surveillance/>

- * <https://www.laquadrature.net/2020/04/14/nos-arguments-pour-rejeter-stopcovid/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/04/27/la-cnll-sarrete-a-mi-chemin-contre-stopcovid/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/04/29/que-penser-du-protocole-de-tracage-des-gafam/>

Nous avons aussi republié une tribune co-écrite par un de nos membres, Antonio Casilli, et parue d'abord dans Le Monde :

- * <https://www.laquadrature.net/2020/04/25/stopcovid-est-un-projet-desastreux-pilote-par-des-apprentis-sorciers/>

Nous avons aussi publié quelques articles sur divers sujets liés aux données personnelles :

- * <https://www.laquadrature.net/2020/03/26/surveillance-publicitaire-la-cnll-se-defile-de-nouveau-sur-le-consentement-aux-cookies/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/04/17/parcoursup-fin-partielle-de-lomerta-sur-les-algorithmes-locaux/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/10/05/le-deguisement-des-trackers-par-cname/>

Télécoms

Cela fait quelques années que La Quadrature surveille de loin le développement de la 5G. Celui-ci est fortement poussé par les opérateurs, pour qui elle représente un nouveau marché. La Quadrature s'était fixée comme objectif d'en présenter une vision plus objective que le discours technophile répandu.

L'un des arguments principaux de la promotion de la 5G étant qu'elle permettrait de faire passer le flux vidéo de caméras de surveillance à une résolution suffisante pour pouvoir utiliser des algorithmes de reconnaissance faciale, de forme ou de démarche, nous avons contribué à enrichir quelque peu le débat public sur ce sujet, alors que la position des opposants à la 5G était jusque là ignorée voire méprisée par les médias.

Cette expérience a cependant agrandi une fracture idéologique présente dans l'entourage de La Quadrature du Net, entre les personnes amatrices de technologie et les personnes plus sceptiques quant à elle.

- * <https://www.laquadrature.net/2020/10/09/brisons-le-totem-de-la-5g/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/10/10/sopposer-a-la-5g-pour-dire-notre-refus-de-linformatique-dominante/>
- * <https://www.laquadrature.net/2020/12/14/contre-les-technocrates-et-les-oligopoles-democratiser-les-telecoms/>

III - ÉVALUATION DU MODE OPÉRATOIRE

Les nouveaux contentieux Technopolice

En 2020, nous avons initié un contentieux de droit administratif d'urgence contre les drones. Si nous avons déjà agi en référé auparavant, c'était la première fois que nous tentions un contentieux de cet ampleur et dans une telle urgence. Nos deux victoires successives contre la préfecture de police de Paris ont nécessité un énorme travail mais qui a fini par payer : le déploiement des drones a été stoppé à Paris, nous avons acquis une certaine expérience en contentieux d'urgence et eu un impact médiatique très fort.

Nous avons aussi posé le premier contentieux en France contre de la vidéosurveillance automatisée. Du fait d'une complexité de procédure, nous avons relancé ce contentieux en décembre. Si l'objectif premier est de faire tomber le projet de Marseille, l'autre est de mettre la pression sur le marché de la vidéosurveillance automatisée, en montrant que c'est l'entièreté de ce marché qui est dangereux pour nos libertés, et pas seulement la reconnaissance faciale. Si nous arrivons à prouver la dangerosité et l'illégalité du projet de Marseille, ce seront beaucoup d'autres projets de surveillance qui tomberont en France.

Enfin, notre contentieux contre Alicem, lancé en 2019, a échoué en 2020. Néanmoins, l'impact médiatique de ce contentieux contre la reconnaissance faciale a été une victoire : le projet Alicem semble avoir finalement échoué et les velléités de reconnaissance faciale obligatoire de l'État français liés à l'identité numérique se sont légèrement amoindries.

Les contentieux « classiques »

En parallèle nous avons poursuivi nos contentieux plus « classiques », dans la veine de nos actions des années passées. En 2020, ce n'est pas moins de dix recours que nous avons déposés, essentiellement sur des questions de fichage et de surveillance/données personnelles.

Nous constatons au fil du temps que notre équipe de juristes, salariées comme bénévoles, est de plus en plus rodée sur ces procédures, ce qui nous apporte un certain confort et nous permet, comme présenté ci-dessus, de nous lancer dans des stratégies nouvelles par ailleurs.

La campagne Technopolice

Pour La Quadrature du Net, l'année 2020 a été majoritairement marquée par le développement de la campagne Technopolice. C'est notre expérience de la vidéosurveillance automatisée, de la reconnaissance faciale et des drones, acquise lors du lancement de Technopolice, qui nous a permis d'être une des principales organisations de lutte contre les technologies de surveillance utilisées pendant la crise sanitaire : drones, caméras thermiques, détections de masques...

Nous avons continué de répertorier les différentes technologies et dispositifs identifiés: sur notre site Technopolice, en créant une fiche pour chaque entreprise et dispositif (<https://technopolice.fr/entreprises/>), mais aussi sur une carte interactive, à la manière de l'EFF. Cette carte a eu un grand succès et est régulièrement mise à jour (<https://technopolice.fr/villes/>). Nous avons par ailleurs continué de discuter avec des bénévoles sur notre forum (<https://forum.technopolice.fr/>) et avons régulièrement effectué des demandes de documentation administrative (CADA), prenant d'ailleurs contact avec les responsables du site [Ma Dada](#) qui cherchent à faciliter la réalisation de ces demandes.

Enfin, nous avons mis en place une plateforme sécurisée de fuites de documents, sur laquelle nous avons reçus déjà quelques informations. Cette année a aussi été une première pour La Quadrature : nous avons organisé notre première exposition Technopolice, à Avignon. D'autres sont prévues en 2021, nous permettant de développer une nouvelle manière de toucher le public.

Est aussi prévue au printemps 2021 une relance de la campagne, par une « saison 2 » mettant en lumière notamment notre plate-forme de leaks, les demandes CADA et divers autres sujets tels que la surveillance des frontières ou le déploiement de la vidéosurveillance automatisée.

Médias et sollicitations presse

Cette année 2020 a été dense en sollicitations presse pour La Quadrature, essentiellement sur deux à trois thématiques :

- d'abord sur la surveillance, et notamment la reconnaissance faciale, la proposition de loi Sécurité globale ou nos recours contre l'utilisation des drones pour surveiller les manifestations (211 mentions dans la presse sur les questions de surveillance, dont 74 spécifiquement sur les drones et 38 sur la PPL Sécurité globale) ;
- ensuite sur les questions liées au COVID et à l'application de traçage du gouvernement ainsi qu'à l'état d'urgence sanitaire (150 mentions) ;
- enfin sur les questions de haine en ligne (58 mentions) ou sur les suites de notre affaire portée à la Cour de Justice européenne concernant le renseignement et la conservation des données en France (31 mentions).

Le total des mentions presse que nous avons recensées sur l'année s'élève à 582 (et ce chiffre n'est sans doute pas exhaustif).

Conférences et évènements

À l'inverse, et à cause du contexte sanitaire, nos participations à des évènements et des conférences ont sensiblement baissé sur 2020, beaucoup d'évènements prévus n'ayant finalement pu se tenir. De même, la plupart de nos apéros et ateliers ont été annulés, et pour le moment n'ont pas repris.

Publications

Du côté de notre site, nous avons publié pas moins de 71 articles et analyses sur notre site principal (www.laquadrature.net) ainsi qu'une demi-douzaine de vidéos dans le cadre de nos campagnes. Nous avons aussi développé le site Technopolice ainsi que le forum et la plate-forme de leaks associés (voir point sur la campagne Technopolice). Nous avons aussi, par un partenariat avec le réseau Ritimo, publié à l'été 2020 un long dossier (rédigé essentiellement courant 2019) intitulé « Faire d'Internet un monde meilleur ». Il a été publié sur le site de Ritimo et nous l'avons republié sur notre site par la suite.

* <https://www.laquadrature.net/2020/10/18/dossier-faire-dinternet-un-monde-meilleur/>

Communication

Ouvrir plus largement notre forum

Cette année, nous avons eu deux réunions importantes de réflexion sur notre communication. Nous avons ainsi pu faire le point sur le résultat des changements opérés au cours de l'année et en planifier de nouveaux. L'an dernier, nous nous étions accordés sur l'idée d'ouvrir plus facilement à de nouvelles personnes notre forum interne afin d'avoir de nouveaux regards et de nouvelles forces. Cette opération ainsi que notre campagne Technopolice proposant un forum ouvert ayant été concluantes, nous avons pris la décision d'en faire de même avec le forum de La Quadrature. Nous sommes donc actuellement en train de travailler sur les modalités de cette ouverture.

La « résurrection » de la liste Discussion

Dans cette dynamique d'actualisation, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de notre liste de discussions mail, sur laquelle il n'y avait guère plus d'autre activité que le résumé hebdomadaire de nos activités. Nous avons donc interrogé les membres de la liste et nombre d'entre eux se sont manifestés contre la fermeture de la liste et ont commencé à lui redonner de l'activité. Nous avons donc choisi de conserver l'outil.

Un blog en préparation

Depuis ses débuts, le mode d'expression officiel de La Quadrature du Net est son site web qui recense des articles de doctrine et d'actualité. Ces articles sont en général le fruit d'une recherche et d'une analyse poussée. Nous avons souvent ressenti un manque d'espace pour partager des contenus plus spontanés et nécessitant moins de travail. Nous avons donc imaginé prévoir une nouvelle rubrique sur le site, dans laquelle paraîtront des billets d'humeur ou des réflexions, de membres et de salariées. Nous travaillons encore sur la mise en place de ce type de contenus, la rubrique devrait apparaître sur le site dans les mois à venir.

Un projet de livre

En 2020, nous avons été contactés par une maison d'édition pour publier un livre manifeste des combats de La Quadrature du Net. Celui-ci recensera notre vision de l'histoire de l'association, de nos premiers combats jusqu'à nos dernières prises de position à destination d'un public plus large que celui que La Quadrature du Net atteint généralement.

Mobilisations et réseau d'actions

Durant cette année 2020, nous avons à la fois maintenu certaines alliances anciennes, que ce soit le travail avec l'OLN (Observatoire de libertés et du numérique) en France ou les collaborations avec EDRi au niveau européen. Nous avons aussi poursuivi notre investissement au sein de LA Coalition Libertés associatives, notamment sur les aspects formation aux enjeux du numérique. En fin d'année, nous avons aussi participé aux premières réflexions de cette Coalition sur le projet de loi « séparatisme », dont un volet attaque fortement les libertés associatives. Ce travail se poursuit en 2021, même si nous avons formellement quitté le « premier cercle » de cette Coalition, faute de temps à y consacrer.

A l'automne, dans le cadre des mobilisations contre la proposition de loi Sécurité globale, La Quadrature a aussi activement participé à la mise en place et au fonctionnement de la coordination nationale « Stop loi Sécurité globale », composée de plus de 80 structures et dont les actions se poursuivent en 2021. Nous avons notamment mis en place le site internet de la coordination (<https://stoploisecuriteglobale.fr/>) ainsi que la carte interactive qui recense les manifestations et actions contre cette proposition de loi sur tout le territoire depuis novembre dernier.

Interpellations des élu-es

En 2020, nous avons lancé deux campagnes d'interpellation des élus, dans les deux cas des élus au niveau national. Ce fut d'abord en début d'année dans le cadre du projet de loi « contre la haine en ligne », où nous avons mis en place une page sur notre site avec un annuaire des élus et un argumentaire pour les appeler à rejeter le texte (<https://www.laquadrature.net/loihaine/>). De la même manière nous avons lancé une campagne d'interpellation des élus dans le cadre des débats autour de la proposition de loi « sécurité globale », là encore pour les pousser à rejeter le texte (<https://www.laquadrature.net/securiteglobale/>). Si pour des raisons techniques nous ne mettons plus à disposition l'outil d'appel utilisé auparavant par La Quadrature (le Piphone), nous pensons que ce mode d'action reste encore pertinent et permet à tout un chacun de s'engager un peu plus que par la simple signature de pétitions par exemple.

IV - ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION

Nouveaux membres et changements de fonctionnement

D'une trentaine de membres l'effectif de l'association est descendu en 2020 à une vingtaine. Beaucoup de départs se sont fait par manque de disponibilité pour s'investir, mais quelques membres plus actifs sont aussi partis suite à des divergences d'opinions.

Le fonctionnement de l'association a lui aussi quelque peu évolué : plusieurs groupes de travail ont cessé de fonctionner, tels que le groupe "relations membres", et d'autres ont été créés, notamment un "binôme de médiation", chargé de régler les éventuels conflits au sein de la structure. Nous restons comme toujours attentifs à faire évoluer nos modes de fonctionnement dès que la situation le nécessite, cette souplesse étant une des grandes richesses de notre collectif.

Nous n'avons par contre pas pu mener à bien la réécriture de notre règlement financier et la rédaction d'un règlement intérieur, missions que nous nous étions fixés pour cette année 2020. Le contexte a en effet pas mal pesé sur la charge de travail de chacun, nous obligeant à repousser des réflexions internes de fond, que nous n'oublions cependant pas.

Changements au sein de l'équipe opérationnelle

L'année 2019 avait été compliquée d'un point de vue des forces salariées car notre responsable technique Okhin et notre coordinatrice Myriam avaient choisi de quitter La Quadrature du Net. La transition avec la nouvelle coordinatrice Claire s'est révélée compliquée, l'équipe n'arrivait plus à travailler de manière soudée et le lien avec les membres s'est affaibli.

En janvier 2020, Claire a quitté son poste et Myriam, qui était restée membre bénévole de l'association, a accepté de reprendre le poste pour quelques mois, remettant ainsi du liant au sein de l'association. Confinement oblige, La Quadrature a été contrainte de développer ses capacités à travailler à distance, avec quelques difficultés surmontées.

Depuis septembre 2020, Myriam est de nouveau coordinatrice en CDI en télétravail partiel et, après une refonte de la fiche de poste de responsable technique nous avons recruté Nono, qui a dans la foulée démarré une remise à plat de l'organisation de nos serveurs et mis en place des processus et de la documentation concernant l'utilisation de nos outils.

Nous avons aussi accueilli durant six mois Juliette en stage dans le cadre de la campagne Technopolice. Son travail s'étant avéré indispensable pour faire vivre la campagne, nous avons fin 2020 décidé de lui proposer un poste de chargée de campagne. Elle nous rejoint donc début février 2021.

Nouveaux financeurs et perspectives

Cette année 2020, nous avons conservé les soutiens de nos deux financeurs antérieurs, à savoir l'OSF (depuis plus de 10 ans) et la FPH (depuis 2018), mais nous avons aussi reçu un soutien du Digital Freedom Fund, dans le cadre d'un fond spécialement créé pour aider les contentieux liés à la crise sanitaire.

Nous avons donc pu bénéficier du financement partiel d'un recours que nous avons prévu de faire contre le fichier SCA (fichier de contrôle des infractions routières). Nous n'avons pas encore décidé si nous retenterons ce genre de financement sur projets, et nous sommes aussi en réflexion pour tenter de nous passer du soutien de l'OSF dans les années à venir, l'idée majeure restant pour nous de conserver la plus grande indépendance d'action possible. C'est pourquoi les dons individuels restent notre financement principal.

La campagne de dons

Il y a deux ans, nous avons amorcé un changement stratégique dans notre méthode de collecte de dons. Chaque année, la campagne de don ne mobilise qu'assez peu au sein de l'association et il devenait difficile pour nous de récolter de l'argent. Nous avons donc décidé de répartir cette charge tout au long de l'année en multipliant les appels à dons lors de nos actions et campagnes thématiques, afin que la campagne de dons annuelle ne soit plus la seule responsable de nos comptes et donc de notre capacité à agir. Ce changement stratégique semble fonctionner, depuis deux ans nous recevons des dons de manière plus répartie sur l'année. Cette année, alors que nous ne comptions pas sur une campagne de dons conséquente, la succession d'annonces de lois sécuritaires et nos appels à refuser les futurs sécuritaires que veulent nous imposer nos dirigeants ont donné envie aux gens de donner à La Quadrature. Nous commençons donc l'année 2021 plus sereinement que nous avons commencé l'année 2020.

* <https://www.laquadrature.net/2020/02/19/la-quadrature-du-net-a-besoin-de-vos-dons/>

* <https://www.laquadrature.net/donner/>

La vie associative

Les réunions d'instances associatives se sont poursuivies à un rythme soutenu cette année, avec la nouveauté de réunions qui se sont faites tout ou partie en ligne. Comme chaque année, nous avons eu deux assemblées générales, l'une en juin et l'autre en novembre.

Nous avons aussi repris, à partir du mois de juin, les réunions mensuelles des membres et salariées. Celles-ci ont lieu chaque début de mois, en ligne, et sont l'occasion notamment pour les membres peu actifs de se tenir au courant des enjeux majeurs et des actions principales de l'association.

Une nouveauté cette année, l'organisation d'un « camp d'été » (qui a finalement eu lieu à l'automne) : un format plus souple et plus détendu que les assemblées générales, qui a permis des discussions plus ouvertes, pour refaire le monde ensemble.

Mise à plat et documentation de l'infrastructure technique

Depuis septembre, une réorganisation de l'équipe technique a eu lieu : systématisation des accès sécurisées et complets pour les membres souhaitant participer au maintien de l'infrastructure ; mise à plat de cette dernière et mise à jour, fermeture ou au contraire ouverture de services ; documentation complète de l'infrastructure, veille technique...

Forts de cette documentation interne, nous sommes maintenant en train de nous pencher sur l'organisation de la relation avec les sympathisant·es voulant contribuer, donc sur une documentation accessible publiquement, ainsi que sur un guide permettant d'orienter le plus facilement possible les personnes motivées. À cette fin, nous avons aussi pris contact avec d'autres organisations afin de partager nos expériences et demander conseil.

La Quadrature du Net déménagement

Au milieu de l'année 2020, notre propriétaire nous a annoncé qu'il allait devoir vendre notre local. Nous avons trouvé un nouveau local en rez-de-chaussée rue de Ménilmontant, dont nous avons signé le bail tout début 2021, après plusieurs mois de recherches et de démarches. Ce nouveau local va être l'occasion pour nous de nous réorganiser. Nous prévoyons de continuer à travailler tous dans la même pièce car nous avons besoin de communiquer beaucoup, mais nous avons prévu une pièce où s'isoler au besoin. Nous y réalisons actuellement quelques travaux, qui comme souvent à La Quadrature, sont réalisés essentiellement par nos forces bénévoles et nos salarié·es.

